## Informations de base 1998/0131(CNS) CNS - Procédure de consultation Directive Secteur de l'alimentation animale: règles pour le calcul des redevances Modification Directive 95/69/EC 1993/1236(CNS) Subject 3.10.08.01 Alimentation animale

Acteurs principaux					
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e	Date de nomination		
	AGRI Agriculture et développement rura				
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis		Date de nomination	
	CONT Contrôle budgétaire				
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunions		Date	
	Agriculture et pêche	2151	2151		1998-12-14

Evénements clés						
Date	Evénement	Référence	Résumé			
08/04/1998	Publication de la proposition législative	COM(1998)0216	Résumé			
24/06/1998	Vote en commission					
01/07/1998	Annonce en plénière de la saisine de la commission					
14/12/1998	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement					
14/12/1998	Fin de la procédure au Parlement					
22/12/1998	Publication de l'acte final au Journal officiel					

Informations techniques	

Référence de la procédure	1998/0131(CNS)			
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation			
Sous-type de procédure	Note thématique			
Instrument législatif	Directive			
Modifications et abrogations	Modification Directive 95/69/EC 1993/1236(CNS)			
Base juridique	Règlement du Parlement EP 52-p1 CE avant Amsterdam E 043			
État de la procédure	Procédure terminée			
Dossier de la commission	AGRI/4/10157			

Portail de documentation							
Parlement Européen							
Type de document		Commission		Référence		Date	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique				T4-0408/1998 JO C 292 21.09.1998, p. 0016- 0023		14/07/1998	Résumé
Commission Européenne							
Type de document			Référence		Date		Résumé
Document de base législatif			COM(1998)0216  JO C 155 20.05.1998, p. 0029		08/04/1998		Résumé
Autres Institutions et organes							
Institution/organe	Type de document	Référer		Dat		)	Résumé
EESC	Comité économique et social rapport	: avis,	0	CES0975/1998 O C 284 14.09.1998, p. 0091		7/1998	

Informations complémentaires						
Source	Document	Date				
Commission européenne	EUR-Lex					

## Acte final Directive 1998/0092 JO L 346 22.12.1998, p. 0049 Résumé

Secteur de l'alimentation animale: règles pour le calcul des redevances

OBJECTIF: arrêter des règles harmonisées pour le calcul du niveau des redevances à percevoir pour l'agrément des additifs et l'enregistrement des établissements dans le secteur de l'alimentation animale. MESURE DE LA COMMUNAUTE: directive 98/92/CE du Conseil modifiant la directive 70/524 /CEE concernant les additifs dans l'alimentation des animaux et la directive 95/69/CE établissant les conditions et modalités applicables à l'agrément et l'enregistrement de certains établissements et intermédiaires dans le secteur de l'alimentation animale. CONTENU: les modifications introduites visent à prévoir que le Conseil, statuant à la majorité qualifiée sur proposition de la Commission, arrête avant le 01/04/1999 des règles pour le calcul du niveau des redevances à percevoir pour les agréments des établissements et de leurs intermédiaires. ENTREE EN VIGUEUR: 22/12/1998. ECHEANCE FIXEE POUR LA TRANSPOSITION: 31/03/1999.

## Secteur de l'alimentation animale: règles pour le calcul des redevances

1998/0131(CNS) - 14/07/1998 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a approuvé la proposition (procédure sans rapport).

## Secteur de l'alimentation animale: règles pour le calcul des redevances

1998/0131(CNS) - 08/04/1998 - Document de base législatif

OBJECTIF: fixer le niveau des redevances à percevoir pour l'agrément des additifs et l'enregistrement des établissements dans le secteur de l'alimentation animale. CONTENU: dans un esprit de simplification, la Commission propose de modifier les dispositions de la directive 70/524/CEE et de la directive 95/69/CE de manière à ce que le Conseil se limite à établir simplement des règles pour le calcul des redevances sans en fixer le montant.